

Dernières recommandations de l'association professionnelle des cinéastes au gouvernement du Québec

Volume 8, numéro 2-3 (44-45), mars-juin 1966

Cinéma si.

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/60633ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(1966). Dernières recommandations de l'association professionnelle des cinéastes au gouvernement du Québec. *Liberté*, 8(2-3), 50-57.

dernières recommandations de l'association professionnelle des cinéastes au gouvernement du québec

introduction

Dans l'industrie de l'automobile, le Canada n'est qu'un consommateur. Il ne semble pas, d'ailleurs, qu'il puisse en être autrement, à moins que l'Etat ne décide d'établir et de créer de toutes pièces autant une industrie autochtone qu'une nouvelle voiture révolutionnaire. A ce niveau de l'économie et de la technologie, les Canadiens ont admis jusqu'à présent qu'il ne servait à rien de vouloir lutter : ils achètent des américaines.

L'industrie du film et du cinéma présente le même *pattern* économique; mais, si l'automobile est exclusivement un outil de civilisation, le film est de plus, lui, un outil de culture. C'est pourquoi le Canadien ne peut accepter la situation actuelle en ce qui a trait au cinéma : continuer en exclusivité l'importation de la culture cinématographique d'un pays veut dire, à plus ou moins brève échéance, la disparition de la personnalité des citoyens de ce pays. C'est ce que nous tenterons d'expliquer dans les pages qui suivent.

culture et civilisation

Pour définir nos termes, disons que nous entendons par civilisation principalement la technique ou la technologie; au XX^e siècle, cette civilisation est d'abord américaine ou russe. Le Canada est civilisé par les Américains qui, non seulement inventent

nos outils mais encore, souvent, investissent dans l'exploitation que permettent ces outils.

La culture, c'est l'ensemble des modes humains d'agir. C'est la façon de se servir de la technique; la culture embrasse tout autant la manière de se vêtir que celle de manger, de conduire une automobile ou d'investir des sommes d'argent. Les Canadiens français sont de culture française et de civilisation américaine. Les Canadiens anglais sont de civilisation américaine et de culture... disons "britannisante".

Plus la culture d'un peuple est forte, plus celui-ci peut digérer la civilisation du siècle. Si la culture est débile, une nation non seulement accepte la civilisation qui lui est étrangère, mais aussi disparaît dans la culture que charrie inévitablement cette technique : bientôt ce peuple n'existe plus.

A moins de souhaiter une uniformisation des cultures à travers le monde, comme d'aucuns souhaitent des individus identiques et soumis pour mieux régner, on ne peut qu'être tenté de renforcer les cultures nationales tout en répandant les techniques de civilisations "internationales", d'où qu'elles viennent : il y a le pain de l'esprit et celui qu'exige l'estomac.

cinéma et culture

L'outil le plus fort d'une culture reste la langue d'un peuple. La disparition d'une langue entraîne rapidement l'assimilation de la culture propre au génie de la langue nouvelle qui s'est imposée.

C'est dans cette perspective que la qualité des *mass media* a une influence décisive sur la culture d'une nation et que le contrôle des canaux de radio et de télédiffusion, pour qui veut survivre culturellement, reste indispensable.

Si la langue est le premier outil de culture, le cinéma en est le second. Son pouvoir de créer des fantasmes, une imagerie et des identifications profondes lui confère cette place. Sans cinéma indigène, le peuple est comme un homme privé d'un sens majeur, celui de la vue.

Puisqu'il vit exclusivement de cinéma importé (diffusé par la télévision ou par les salles), le canadien est, pour l'instant, un aveugle.

hypothèse de l'identité nationale

Dans un système fédératif, les deux Canada, français et anglais, se doivent d'être le plus "culturés" possible afin d'assimiler sans indigestion la civilisation américaine. Dans une perspective sécessionniste, les deux Canada devraient être encore chacun plus forts s'ils veulent survivre. Dans l'une ou l'autre hypothèse politique, la culture, respectivement des Canadiens anglais et des Canadiens français, ne sera *jamais* survalorisée.

Les Etats responsables du Canada doivent en fait tirer du produit des taxes les sommes nécessaires à :

- a) l'expansion culturelle indispensable de chaque langue;
- b) l'expansion économique nécessaire dans le cadre de la civilisation américaine en Amérique du nord.

Ne consacrant pour l'instant aucune somme, ni aucune pensée cohérente au cinéma, les Etats fédéral et québécois ne remplissent pas leur devoir.

Seuls remplissent une partie de ce devoir les cinéastes canadiens qui mettent, malgré tout, leur talent dans des courts ou longs métrages de cinéma ou des moyens métrages de télévision, cherchant à transformer ces films en oeuvres d'art : mais cet effort est celui du désespoir; comme sont désespérées les tentatives de structurer une industrie du cinéma à partir de la seule bonne volonté des techniciens, des comédiens et des réalisateurs.

situation actuelle

L'inexistence de la cinématographie canadienne est la seule responsabilité des Etats car l'industrie privée ne trouvera jamais au Canada des sources de profit telles qu'elle se sente la mission d'en créer une : il y aura toujours de meilleurs investissements *capitalistes* à faire ailleurs que dans un film canadien.

L'industrie privée au Canada n'est qu'un microcosme, composé d'une majorité de petits entrepreneurs dont l'enjeu (le monopsonne qu'est Radio-Canada) est si petit qu'il donne naissance à une variété de coupe-gorges, et d'une minorité de plus grands entrepreneurs dont la situation n'est pas moins artificielle du fait que leur budget de production soit plus élevé : en effet, ils dépendent tout de même de séries télévisées ou de films industriels en majorité commandités par les gouvernements, c'est-à-dire toujours d'un seul client qui a droit de vie ou de mort.

L'industrie privée n'a pas aujourd'hui l'argent — ni donc les hommes — qu'il faut pour assurer la production d'un cinéma de long métrage dont la valeur de culture corresponde aux besoins de la population.

En ce qui a trait plus exclusivement aux Canadiens-français, le gouvernement du Québec, pour sa part, n'a pas encore daigné lever le petit doigt. Le cinéma réduit à la seule censure est encore pensé dans une optique fin de siècle. Basculant d'un Ministère à l'autre, les dossiers cinéma cherchent en vain un interlocuteur accrédité, et l'Office du Film du Québec ne crée pas encore de culture, encore moins produit-il des longs métrages.

Les longs métrages produits depuis 1960 au Canada l'ont été malgré cette situation, mais avec des moyens de fortune. Ils font tout de même la preuve d'un vouloir vivre.

situation idéale

Ce serait que les quelques cent cinéastes qui sauront s'exprimer dans les dix ans à venir puissent produire, dans des conditions saines, les quinze ou vingt longs métrages par année que les Canada français et anglais sauront susciter.

Ces films ne pourront être produits que s'ils sont subventionnés par les Etats responsables.

Mais ces films ne pourront exister que si les Etats, en sus des subventions, créent et administrent des centres de service préoccupés, entre autres choses, de distribution et d'exploitation autant au Canada qu'à l'étranger.

conclusion

La culture distincte de ses habitants est la seule raison sérieuse de considérer que le Canada ne doit pas s'assimiler aux U.S.A. Cette culture ne peut être forte que si elle a son propre cinéma. Ce cinéma coûtera quelques millions de dollars par année aux Etats fédéral et provinciaux. Les mécanismes importent, mais beaucoup moins que la lucidité qui amènera les gouvernements à leur donner l'aire d'aller : les mécanismes sont connus.

Tant que le Canada n'aura pas vu naître de cinéma indigène, on ne peut jurer de la survivance culturelle de ses deux ethnies.

Si, par ailleurs, il fallait ajouter à ce plaidoyer culturel des raisons d'ordre économique, en faveur de la création immédiate et nécessaire d'une industrie cinématographique, qu'il suffise de rappeler que l'industrie du tourisme est la seconde en importance au pays et que le cinéma de fiction est le meilleur agent publicitaire d'un coin de pays; mais nous sommes persuadés que les implications économiques sont favorables et secondaires en comparaison des conséquences culturelles de l'inaction des gouvernements.

Ce pays n'a pas le droit d'envisager autre chose que de créer la situation idéale : c'est une question de vie ou de coma culturel.

Pour ces raisons l'Association professionnelle des Cinéastes a demandé dans des mémoires présentés aux gouvernements du Québec et du Canada que chacun de ces gouvernements, dans les limites de leurs pouvoirs juridiques, et en étroite collaboration, statue de telle manière que naisse dans les plus brefs délais une industrie du long métrage de fiction.

Parmi les recommandations officielles, on peut retenir :

(CANADA)

- Fonds de soutien
- Banque spécialisée de crédit cinématographique
- Accords de co-production⁽¹⁾
- Service international et fédéral de distribution et de représentation
- Centre de la cinématographie du Canada
- Réévaluation de l'Office national du Film

(QUEBEC)

- Fonds de soutien
- Circuit d'exploitation
- Contingentement à l'écran
- Centre de la cinématographie du Québec
- Revision de la loi sur la censure
- Légalisation des cinémas *drive-in*
- Réévaluation de l'Office du Film du Québec

(1) Depuis 1960 seul ce poste a été acquis.

note

L'Association professionnelle des cinéastes existe depuis trois ans. Elle groupe presque tous les créateurs du cinéma de langue française, au Québec, et quelques cinéastes anglophones.

L'Association professionnelle des Cinéastes a favorisé la mise sur pied du Syndicat général du cinéma et de la télévision. Ce syndicat, affilié à la Confédération des Syndicats Nationaux a été créé afin de prévenir des conflits de juridiction tel celui dit de la Place des Arts entre l'Equity et un Syndicat local.

L'Association professionnelle des Cinéastes a entrepris tout ce qui était humainement possible de faire dans la profession en vue de préparer la naissance de l'industrie. Mais l'Association Professionnelle des Cinéastes n'est pas le gouvernement.

Son bureau de direction (65-66) se compose comme suit :

président	Jacques Godbout
secrétaire	Clément Perron
trésorier	Richard Pérusse
vice-présidents	Glav Sperling Pierre Gauvreau

directeurs : Georges Dufaux, Louis Portugais, Arthur Lamothe, R.M. Léger.

Les anciens présidents sont Claude Jutra (63-64) et Guy Côté (64-65).

document numéro 2: cinéma

Rapport fait à la demande
et pour le Ministre des Affaires culturelles,
M. Pierre Laporte,
par l'Association professionnelle des cinéastes.

les buts

- a) Assurer la naissance d'un *cinéma national de qualité*.
- b) Faire disparaître l'inégalité de fait dont souffrira toujours la production de *films québécois de langue française* dans le marché nord-américain (anglo-saxon) en accordant à ceux-ci un traitement préférentiel.

les moyens

Des investissements massifs injectés dans l'industrie de production de longs métrages dramatiques.

- a) Chaque film ne peut bénéficier d'un investissement moindre de 50% du budget de production, mais cet investissement ne devrait pas dépasser la somme maximum de \$100,000. (cent mille dollars) pour un seul et même film.
- b) Dans la conjoncture actuelle ces investissements semblent non récupérables.

mécanismes

Il existe plusieurs mécanismes efficaces et valables que nous pouvons suggérer au Ministre, sur demande. Ces mécanismes sont objectifs et n'ont rien d'arbitraire.

le budget

Hypothèse de travail —

- a) Les films québécois cotent, sauf exception, entre cent mille et deux cent mille dollars.
- b) La première année on peut espérer produire six films et en mettre en train quatre autres.
- c) L'année suivante il faut compter produire huit films et en mettre en train quatre encore.
- d) Au bout de trois ans la moyenne de production se situerait autour de 10 à 12 films.

COUT DU PLAN

Coût moyen des films	150,000
Subvention moyenne (50%)	75,000
<i>Première année</i>	
6 films produits	450,000
4 films mis en train	150,000
frais d'administration du ministère	50,000
	650,000

Deuxième année

finition des 4 films de l'année précédente	150,000
production de 4 autres films	300,000
mise en train de 4 films	150,000
provisions pour mise en marché	100,000
frais d'administration du ministère	75,000
	775,000

Troisième année

finition des 4 films mis en chantier	150,000
production de 8 films	600,000
mise en train de 4 autres films	150,000
prévisions pour mise en marché	50,000
administration du ministère	85,000
	1,035,000

Le budget des années suivantes se situerait dans l'ordre de celui de la troisième année.